



# LES ÉCHOS

Bulletin d'informations municipales n°31

## CARNET ROSE

La petite **Roxane Goument** est née le 14 décembre 2022.



Bienvenue à ce joli petit bout de chou et toutes nos félicitations aux heureux nouveaux parents !



## AU SOMMAIRE

- **Carnet Rose**
- **Rétrospective 2022**
- **Mot du Maire**
- **VIE LOCALE À OTTONVILLE - RICRANGE :** rentrée scolaire 2022 ; fête de la récolte ; repas des Seniors ; Boîtes SOS Lion's ; Anniversaire de la Doyenne ; Halloween avec l'APEOR ; Cérémonie du 11 Novembre ; Kappelfescht ; Saint-Nicolas et Marché de Noël de l'école ; Bilan des Travaux dans la commune.
- **MOTS DES ASSOCIATIONS**
- **INFORMATIONS**
- **ARTICLES :** les Bunkers du Bovenberg ; Des castors à Ottonville.
- **JEUX**

## SITE INTERNET

Depuis quelques mois, le site officiel de notre commune est en ligne. Vous y trouverez des informations administratives, les actualités intercommunales et communales, etc... Pour vous y rendre, tapez dans la barre url :

[www.ottonville.fr](http://www.ottonville.fr)



## JOURS DE PERMANENCE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire et ses adjoints ont le plaisir d'accueillir le public :

- ♦ Le **lundi** et le **vendredi** de 15h30 à 18h00.
- ♦ Les **mardis matins** sur rdv uniquement.

N° de tél. de la mairie : 03 87 79 25 14  
mail : [mairie.ottonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.ottonville@wanadoo.fr)

La mairie sera fermée du 21/12 au 02/01/2023 inclus.



*Toute la municipalité  
d'Ottonville Ricrange  
souhaite de Bonnes Fêtes  
de fin d'Année à  
l'ensemble de ses  
habitants.*

Pour prendre contact avec «Les Échos» merci d'adresser vos messages à :

[carine.mairie.ottonville.57@gmail.com](mailto:carine.mairie.ottonville.57@gmail.com) ou à  
[mairie.ottonville@wanadoo.fr](mailto:mairie.ottonville@wanadoo.fr)

## RÉCAPITULATIF DE L'ANNÉE 2022 :

L'année 2022 touche à sa fin, c'est le moment de retracer brièvement les événements qui ont marqué nos vies à l'échelle locale et nationale...

**16 février 2022** : les discothèques et bars dansants peuvent rouvrir leurs portes. La présentation du «pass vaccinal» reste toutefois obligatoire...

**24 février** : la Russie envahit l'Ukraine. C'est le début de la guerre aux portes de l'Europe.

**14 mars** : fin du «pass vaccinal» dans les lieux de loisirs et de culture etc... c'est aussi la fin du port du masque en intérieur.

**20 mars** : il aura fallu attendre deux années pour que l'ensemble de l'équipe municipale - accompagnée de ses conjoints- puisse enfin se réunir. Monsieur le Maire a profité de ce repas pour honorer son ancienne secrétaire de mairie, Mme Joëlle Weber, et lui décerner une médaille du travail pour ses années de bons et loyaux services.



**30 mars** : Younes Harmouchi, alors élève en CM2, a atteint la finale départementale du concours des «Petits Champions de la lecture» et a fait la fierté de son école et de sa famille !



**18 avril** : les fêtes de Pâques ont enfin pu être célébrées après deux années blanches. L'APEOR a ainsi organisé une chasse aux œufs pour les enfants du village puis leur a offert un goûter.



**1<sup>er</sup> mai** : les motards de l'association «Une rose, un espoir» ont sillonné les rues de notre village. Pour les soutenir, un petit-déjeuner leur a été offert par la commune.



**8 mai** : la brocante organisée par l'APEOR a repris sa place au centre du village. La réussite est totale : 45 exposants sont présents et la foule aussi.



**5 juin** : le repas champêtre, absent depuis 2 ans, se déroule dans la bonne humeur - mais sous une pluie torrentielle - à l'étang des colverts.



**21 juin** : La Fête de la Musique bat son plein à Ricrange et fête ses 40 ans d'existence.



**25 juin** : L'APEOR organise sa sortie extra-scolaire au parc de loisirs Pockeyland.





**13 juillet** : le doyen de la commune, M. **Alfred Pignon**, fête ses 93 ans. Nous aurons malheureusement la douleur de le perdre en novembre...



**1<sup>er</sup> septembre** : la rentrée scolaire des 41 élèves est assurée par Mesdames Newel et Dailly.



**4 septembre** : à l'initiative du Conseil de Fabrique, la première célébration de la «Fête de la récolte» est actée ; et c'est un succès !



**17 septembre** : la MJC nouvelle mouture organise sa première soirée « jeux - couscous ».

**2 octobre** : Le repas des anciens a lieu dans une bonne humeur appréciable.



**14 octobre** : notre doyenne, Mme **Célestine Muller**, fête ses 100 ans ! Lui souhaiter un joyeux anniversaire a été un vrai honneur.



**30-31 octobre** : journées «Halloween» proposées par l'APEOR. Toujours un succès !



**11 novembre** : commémoration du 11 novembre suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



**11 décembre** : Saint-Nicolas assure la distribution des friandises et l'école propose son marché de Noel.



## DÉCÈS

Nous ont quittés cette année 2022 :

- ◆ Alain Polit le 21 mars 2022 à l'âge de 69 ans.
- ◆ Elisabeth Schoumacher le 14 août à l'âge de 87 ans
- ◆ Alfred Pignon le 13 novembre à l'âge de 93 ans.

**Toutes nos pensées aux familles endeuillées.**

## LE MOT DU MAIRE

Chères habitantes, chers habitants,

Voici le dernier bulletin communal de cette année 2022. L'occasion pour moi de faire avec vous le bilan des événements et des faits marquants qui ont jalonné ces douze derniers mois... Le contexte général de cette année 2022 a été très chargé avec la guerre en Ukraine qui sévit depuis le mois de février.

Nous subissons encore et toujours les conséquences économiques de ce conflit sur le sol européen. Nous avons dû réagir rapidement en appliquant des mesures permettant de réduire notre consommation énergétique.

Outre les mesures de sobriété énergétique qui ont été prises, plusieurs mesures écologiques se sont aussi imposées à nous. Nous avons ainsi modifié nos pratiques habituelles vers des consommations plus responsables, plus locales, plus durables. La pénurie de carburant est également venue ternir cette fin d'année en ajoutant des difficultés dans le quotidien de chacun de vous et dans la gestion de la commune.

Malgré ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Ainsi, nous avons eu la joie de voir se concrétiser plusieurs de nos projets ( la mise en route de la chaudière à plaquettes, l'agrandissement de l'atelier municipal, l'arrivée des premiers habitants au lotissement les « Epis d'OR », la mise en ligne du site internet ou encore le début du chantier du « Chemin de vie » etc...) et de retrouver le sourire tous ensemble. Car notre commune est aussi ce lieu de partage et de convivialité que nous connaissons. De nombreuses occasions de nous retrouver et de profiter de moments conviviaux, culturels et de plaisir ont jalonné cette année 2022 : la brocante, la journée verte à l'étang des colverts, la remise au goût du jour de la fête de la récolte par le Conseil de Fabrique, le traditionnel repas avec les aînés, la soirée jeux de la MJC, la Saint Nicolas ou encore le marché de Noël ont été quelques-uns de ces temps forts. Merci aux associations et à leurs bénévoles qui ont œuvré pour le bien-être collectif. J'espère du plus profond de mon cœur que cette vie sociale, trop longtemps absente, saura tenir bon en 2023 et égayera encore la vie de chacun d'entre nous.

Pour rester dans le thème de la joie et du positif, nous avons eu la chance de fêter un anniversaire très particulier en octobre dernier, celui de notre très

chère Célestine Muller qui a soufflé ses 100 bougies ! Au nom de toute l'équipe municipale et de tous les habitants, je lui témoigne à nouveau mes plus sincères félicitations !

Du côté de la municipalité, nous allons poursuivre nos investissements malgré le contexte qui nous oblige à toujours plus de restrictions financières. L'objectif est de boucler les budgets sans alourdir les finances de la commune. Aussi, plusieurs projets sont-ils en cours d'études afin d'assurer à l'ensemble des habitants un avenir serein. L'année 2023 sera donc l'occasion pour chacun de nous de bénéficier de nouveautés dans la commune.

Nous sommes toujours à votre écoute et espérons à chaque fois répondre au mieux à vos attentes. Notre mission d'élus est accompagnée de nombreuses personnes que je remercie chaleureusement pour leur implication dans la bonne marche d'Ottonville-Ricrange.

Mesdames, Messieurs, chères habitantes, chers habitants, je vous adresse à tous mes vœux de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2023. J'espère que chacun d'entre vous, dans notre beau village, trouvera le lieu de son épanouissement.

Comme l'a dit l'abbé Pierre : « Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière. »

Alors, compensons nos économies d'électricité par nos sourires et il continuera à faire bon vivre dans notre commune ! Merci à vous pour vos sourires, je vous offre le mien avec plaisir pour cette nouvelle année !

*Votre maire, Gérard SIMON*



## VIE LOCALE À OTTONVILLE - RICRANGE

### RENTÉE SCOLAIRE 2022

Un effectif stable qui assure le maintien des deux classes



Madame Dailly ( à gauche ) et Mesdames Newel et Abbad ( à droite ) posent avec les enfants scolarisés à Ottonville.

**Le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022**, enfants, enseignantes et personnel d'encadrement ont fait leur rentrée après plusieurs semaines d'un repos bien mérité. Cette année, 41 élèves se répartissent dans les deux classes de l'école Gérard Losson.

L'essentiel de l'équipe reste le même : Mesdames Newel et Dailly enseignent respectivement aux classes des petits ( GS, CP et CE1 ) et des grands ( CE2, CM1 et CM2 ) et Madame Fatima Abbad soutient chaque matin Madame la directrice dans son travail auprès des petits. Elle prend aussi en charge la pause méridienne et le périscolaire avant et après les cours. Cette année 2022/2023, le contrat de Madame Laura Boulanger ayant pris fin, elle ne sera plus secondée par une aide mais se chargera seule des enfants.

### RENCONTRE AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Le **vendredi 9 septembre 2022**, l'école de musique et de danse de la Houve et du Pays Boulageois a eu le plaisir de présenter à l'ensemble des écoliers un spectacle intitulé « Le Chat Botté ». Le spectacle, gratuit, s'est déroulé à l'école voisine de Coume. Le déplacement en bus a coûté 200€.



La moitié a été prise en charge par l'APEOR et l'autre moitié par la coopérative scolaire.



# FÊTE DE LA RÉCOLTE 2022



À l'initiative du Conseil de Fabrique, une ancienne tradition a été remise à l'honneur le **dimanche 4 septembre 2022**. Il s'agit de la « Fête de la récolte » ou « *Erntedankfest* » en platt qui célébrait autrefois notre terre nourricière. Chaque 15 août, les habitants apportaient alors un bouquet composé de fleurs et/ou de fruits et légumes du jardin que le curé de la paroisse bénissait lors d'une cérémonie. Cette année 2022, sous un magnifique soleil, ce sont plus de 80 personnes qui se sont réunies dans le jardin du presbytère et sont venues célébrer dans la convivialité cette ancienne tradition. Des épis de maïs, des épis de blé, des choux, des fleurs, du miel etc... apportés par les participants ont ainsi été bénis par Monsieur l'Abbé Kaiser lors d'une cérémonie en plein air.



L'abbé Kaiser bénit les récoltes



Après la bénédiction, une procession formée par les fidèles s'est dirigée vers l'église Saint Paul où une messe a été célébrée. L'office, réhaussé par la prestation de la chorale et par les décorations intérieures était très beau. Des bottes de paille, des récoltes disposées par un agriculteur, un

apiculteur et un jardinier du village ornaient ainsi l'église (voir les photos ci-dessous).



Les enfants font leur entrée lors de la célébration



Pendant le temps de la messe, un autre temps fort de cette fête se déroulait tranquillement à l'extérieur. Un jury composé de deux professionnels de la pâtisserie, Messieurs Gilles Mayer de Boulay et Damien Kremer d'Ottonville, a eu la lourde tâche de désigner le meilleur gâteau de légumes que 11 pâtisseries amateurs avaient confectionnés avec amour ! Des pâtisseries originales qui ont enthousiasmé le jury qui a jugé les créations sur le visuel et la dégustation. C'est finalement le cake aux légumes « marquise » de Cathy et Raymond Gaspard de Téterchen qui a remporté la première place. A suivi le cake carottes/noix/gingembre de Germain Schoumacher puis le gâteau à la tomate verte de Pascal et Aurélie. Les autres participants n'ont pas démerité, loin de là ! Un grand bravo à tout le monde.



MM. Mayer et Kremer



Deux ateliers avec des éléments de la nature étaient aussi proposés aux enfants qui n'ont pas été oubliés ce jour de fête ! (voir photo ci-contre). Pour achever cette matinée en toute beauté, un pot de l'amitié (jus de pommes, vin de sureau et bière) ainsi que des soupes (soupes aux potirons et aux orties) ont été gracieusement offerts en dégustation par le Conseil de Fabrique. À l'an prochain ?



# REPAS DES SENIORS 2022



Photo souvenir du groupe présent le 2 octobre

**Dimanche 2 octobre**, le traditionnel repas des seniors a réuni plus de 50 personnes. La salle, dont la décoration a été assurée par Madame Adèle Tritz, était à nouveau des plus ravissantes. Comme à l'accoutumée, des ballotins de chocolats et des centres de tables originaux trônaient sur les tables et attendaient les participants.

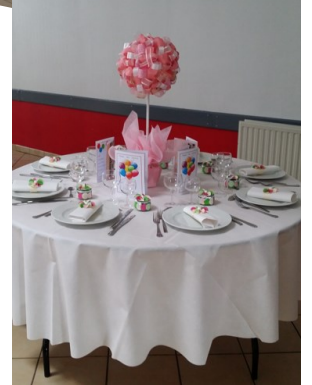
Les plats se sont succédé tout comme les bons verres de vin et les langues se sont déliées dans une bonne humeur quasi omniprésente.

Cette année, la municipalité tenait particulièrement à honorer quelques-uns de ses habitants, chers à son cœur, et cet événement en était l'occasion parfaite ! Dans son discours, Monsieur le Maire a ainsi mis à l'honneur ses **doyens** - Messieurs Alfred Pignon, 93 ans et Gilbert Weber, 90 ans - et notre doyenne - Madame Célestine Pignon qui allait souffler ses 100 bougies -. L'absence de certains d'entre eux n'a pas impacté les applaudissements et la solennité du moment.

Ce repas a aussi été l'occasion de féliciter deux couples qui ont fêté, en 2022, leurs 50 années d'union : Madame et Monsieur Brettnacher ainsi que Madame et Monsieur Pignon ont eu la surprise de se voir offrir un panier garni ( voir photos page suivante ).

Tradition oblige, une loterie a été organisée : le premier prix, un tableau peint par la première adjointe Fabienne Tutin, a été remporté cette année par Madame Martine Becker.

À la fin du repas, l'équipe communale a remis aux participants une «boîte SOS» émise par le Lion's Club. Cette boîte contenant un formulaire médical est à placer dans la porte de son réfrigérateur et sert de support informatif aux éventuels secours amenés à intervenir au domicile de la personne malade. (voir article double page suivante).





## AU MENU DU JOUR :

- ◆ **En entrée : bonne humeur et retrouvailles pour les 56 participants.**



- ◆ **Plats principaux : mise à l'honneur des 90 printemps de M. Gilbert Weber ; félicitations adressées à Mme et M. Brettnacher ainsi qu'à Mme et M. Pignon pour leurs noces d'or ; remerciements à Mme Adèle Tritz qui s'investit tant dans la décoration de la salle...**



- ◆ **Dessert : gâteau proposé par notre maire, « witz » et chants assurés par Messieurs Bernard Barré & Gilbert Weber !**





## LA BOITE « LIONS SOS » QUI PEUT SAUVER DES VIES



Lors du repas des aînés, la municipalité a distribué aux participants une petite boîte en plastique facilement identifiable où se trouvent un formulaire et un petit autocollant estampillés « Lions SOS ». Le but de cette boîte ? Sauver des vies en facilitant l'accès des secours aux informations médicales de la victime qu'ils vont tenter de sauver ( personnes âgées, isolées ou fragiles qui ne pourront peut-être pas communiquer les informations cruciales les concernant ).

Comment utiliser cette boîte ? Son propriétaire note sur le formulaire toutes sortes de renseignements utiles (groupe sanguin, coordonnées du médecin traitant et des proches à contacter, médicaments consommés, antécédents médicaux, allergies connues...) avant de le remettre dans la boîte qu'il place alors dans la porte de son réfrigérateur.

Pourquoi la porte du réfrigérateur ? Tout simplement parce que c'est un appareil électroménager que tout le monde possède de nos jours ! Que faire de l'autocollant ? L'autocollant est à coller au dos de sa porte d'entrée pour que les secours sachent immédiatement si la personne adhère au service Lions SOS.

Si vous êtes intéressés par l'obtention de cette boîte, sachez qu'elle est désormais accessible gratuitement dans toutes les pharmacies partenaires.

## ANNIVERSAIRE DE NOTRE DOYENNE : MME CÉLESTINE MULLER A FETÉ SES 100 ANS



Célestine entourée par son fils Martin et sa fille Christiane et notre maire

Le **14 octobre 2022**, Monsieur le maire Gérard Simon, accompagné de son adjointe Fabienne Tutin, a eu le grand privilège et la joie de se rendre au domicile de Madame Célestine Muller pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Et pas n'importe quel anniversaire ! Un anniversaire très spécial puisque Célestine fêtait ce jour-là ses **100 ans** ! Un âge vénérable qui l'a fait rentrer dans le club fermé des centenaires français qui compte un peu moins de 30 000 membres en 2022. 100 années, un siècle, difficile, pour la plupart d'entre nous, de concevoir cette durée. Et pourtant ! Les

années ont dû filer à une allure folle pour Célestine ! Tout au long de sa vie, elle a connu de grands changements. En 100 ans de vie, elle a connu des bouleversements importants comme l'arrivée de matériels électroménagers qui sont pour nous aujourd'hui des incontournables : lave-linge, réfrigérateur, télévision... Pour elle, ce furent des révolutions et sa vie en fut grandement facilitée ! Mais Célestine a aussi connu la guerre, l'exode, l'occupation et les restrictions... Et la liste est encore longue : droit de vote des femmes, arrivée de la téléphonie mobile, arrivée d'internet... voilà quelques-uns de ces événements marquants qu'elle a vécus.

Du point de vue personnel, Célestine connut des événements heureux et d'autres bien moins gais : elle se maria le 13 octobre 1947 avec Monsieur Alphonse Muller qu'elle eut la douleur de perdre en 1984... ; deux enfants naquirent de cette union : Christiane et Martin. Tous deux firent de leur maman une grand-mère puis une arrière-grand-mère comblée. Sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants égayaient à ce jour son cœur.

Toujours en forme et autonome, Célestine lit chaque jour son journal - sans lunettes- et tient encore à entretenir sa maison et son jardin. Un bien bel exemple et une belle leçon de vie.

En route pour talonner Jeanne Calment ? On croise les doigts. Meilleure santé possible à vous Célestine.



# HALLOWEEN 2022



L'APEOR a organisé le **dimanche 30 octobre** et le **lundi 31 octobre** sa traditionnelle fête d'Halloween. Le dimanche, parents et enfants ont d'abord pu rivaliser en habileté et en créations lors de l'atelier citrouilles. Les résultats étaient épatants mais surtout... effrayants ! (voir photos ci-dessus et ci-contre )

En soirée, une vente de soupe au potiron, de gâteaux, de noix et de bouteilles de jus de pommes -au profit de l'APEOR- a été proposée dans le bâtiment du périscolaire.



Les ventes ont été au rendez-vous !

Le lendemain, **lundi 31 octobre**, rendez-vous a été donné dans la salle du presbytère pour un goûter commun et pour une séance photo. Rassasiés, les petits monstres accompagnés de leurs parents, ont pu se jeter à corps perdu dans un défilé horrifique dans les rues de Ricrange et d'Ottonville.



Horreur au rdv ! Chez les grands ...  
comme chez les petits ...





## CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

Comme l'an passé, la fraîcheur de l'automne et le brouillard persistant n'ont pas empêché le déroulement de cette 104<sup>e</sup> cérémonie anniversaire à laquelle étaient invités Madame Ginette Magras, Conseillère Départementale, Monsieur Philippe Bailly, président des Anciens Combattants et son secrétaire Monsieur Hoenen Jean-Claude, Messieurs les Maires des communes voisines ainsi qu'une délégation de la Gendarmerie et des pompiers de Boulay. Le public, présent en petit nombre, a pu manifester son respect à tous les morts pour la France, qu'ils soient militaires ou civils.

Après les discours de Monsieur le Maire, des gerbes ont été déposées pour honorer ces morts pour la Patrie des conflits anciens ou actuels..

À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert à la salle des fêtes.



## 8 DÉCEMBRE : LA KAPPELFESCHT, UNE TRADITION ENRACINÉE

La fête de l'Immaculée Conception est incontournable dans l'Histoire de Ricrange. Rappelons que la dernière mouture de la Chapelle remonte à 1803. Et la petite église a été bénite sous ce vocable. Or il faut attendre 1854 et le pape Pie IX pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Une poignée de paysans et d'ouvriers avaient choisi cette appellation cinquante ans avant son officialisation. Et depuis cette inauguration, les locaux ont à cœur de marquer cette journée d'une pierre blanche. Les charrues, les truelles ou les rabots sont laissés au repos, la priorité est accordée au spirituel et à la convivialité.

La récente fête a connu le traditionnel succès : après la messe, célébrée par l'abbé Gérard Kaiser, entouré de la chorale d'Ottonville et de Joseph Anthoine, organiste, la convivialité a pris le dessus pour fêter le « Kappelfesch » dans les différents foyers du village.



Photo de la crèche de l'enfant Jésus & photo du groupe de fidèles rassemblé à Ricrange le 8.12.22



# SAINT NICOLAS ET MARCHÉ DE NOEL

Le samedi **10 décembre 2022**, l'Association des Parents d'Elèves et l'école Gérard Losson ont joint leurs actions pour offrir aux enfants et à la population d'Ottonville-Ricrange, un beau samedi de fête.

D'un côté, l'APEOR a mis au point l'arrivée de Saint Nicolas ; de l'autre, l'école a organisé son marché de Noël. L'objectif était de financer le futur voyage scolaire organisé fin mai prochain. Aussi, pour l'occasion, l'APEOR a gracieusement offert tous les bénéfices du jour à la coopérative scolaire.

## Phase 1 : Opération distribution des friandises :



Cette année, Saint Nicolas et son compère le Père Fouettard ont été contraints d'annuler leur tournée dans les rues du village. Toutefois, ils ont tenu à assurer leur traditionnelle distribution de friandises aux enfants scolarisés. Vers 14h45, ils ont fait leur arrivée dans la salle des fêtes. Pour honorer leur présence, les enfants ont entonné le chant consacré au Saint Patron des écoliers (la vidéo est visible sur le site internet) puis ils ont été appelés un par un pour recevoir leur petit présent\*.

Leur mission accomplie, Saint Nicolas et Père Fouettard se sont prêtés à quelques photos puis sont retournés vers leur domicile secret !



\* offert par la municipalité

## Phase 2 : Opération marché de Noël :

Les élèves, les professeurs, Fatima, Michel et les parents ont travaillé dur à la confection d'un artisanat de Noël. Tous, y ont mis tout leur cœur afin de ravir les yeux des badauds venus nombreux. Il y en avait pour tous les goûts et toutes les bourses : boules de Noël, suspensions, cerfs et bonshommes de neige en bois, photophores, bouquets de gui, de houx etc... Étaient aussi disponibles à la vente pains d'épices, noix grillées caramélisées, spritz et autres douceurs... Un stand de restauration installé au bar proposait jus de pommes, sirop, café, bière et vin chaud !



Un public nombreux venu admirer les décorations créées pour le Marché de Noël. Bonshommes de neige, suspensions, centres de tables et lutins entre autres...





## LES TRAVAUX CONTINUENT DANS NOTRE COMMUNE

La commune poursuit  
ses investissements  
pour l'avenir

### Mise en route de la chaudière à plaquettes

Depuis fin septembre 2022, la nouvelle chaudière alimentée en plaquettes bois est en fonction. 30m<sup>3</sup> de plaquettes ont été livrés juste avant la rentrée scolaire pour assurer son démarrage et son fonctionnement cet hiver. Ce sont elles, et non plus le fioul, qui chauffent désormais l'école et la mairie. L'an prochain, une partie des arbres de notre forêt communale sera utilisée en tant que bois énergie et sera transformée en plaquettes afin de poursuivre notre transition vers l'autonomie énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables locales.

### Les travaux dans l'extension de l'atelier communal avancent à grands pas

Afin d'accueillir les plaquettes qui alimenteront bientôt la nouvelle chaufferie, vous savez que l'atelier communal a été agrandi. Début octobre, l'entreprise CCB Charpentes de Téterchen est venue installer la charpente et un mois après, début novembre le bardage et les gouttières ont été installés. Le mardi 20 décembre, c'est la porte métallique qui a été installée par les toujours fidèles au poste, Gérard Simon, Gérard Demmer, Michel Cadra, Gaby Boulanger et Gilbert Haas. Merci à eux.



### La citerne souple

Depuis mi-juin, les travaux ont bien avancé : pour sécuriser le site où la citerne souple de 60m<sup>3</sup> va très prochainement prendre place, un grillage a été installé par Michel Cadra et Gérard Demmer. Une porte sera aussi mise en place prochainement.





## LE CHEMIN DE VIE

### Travaux entre Ottonville & Ricrange

Le **13 septembre 2022** marque un moment important pour notre village et son annexe : celui du début des travaux concernant le **Chemin de Vie** qui va sécuriser les promenades des marcheurs et des familles qui emprunteront d'ici quelques

mois ce cordon ombilical d'environ 1500 mètres.



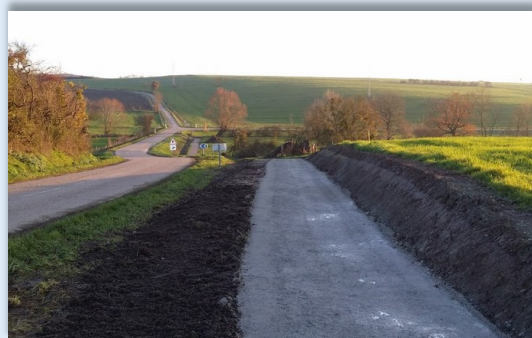
Pour rappel, le chemin débutera à Ricrange, après la dernière habitation sur la rive gauche de la chaussée dans le sens sortant, puis ira jusqu'à l'ancien terrain de foot - où les travaux ont débuté en septembre - et il suivra ensuite le fossé pour rejoindre le ruisseau pour une promenade le long de l'eau.

Il mènera ensuite dans le virage du calvaire où les travaux ont bien avancé : le chemin prend forme et les piliers de la future passerelle qui permettra de franchir le ruisseau ont été coulés en octobre dernier par Michel Cadra, Gérard Demmer et Gérard Simon (photo ci-dessous).



Depuis, un autre tronçon du chemin est sorti de terre en direction d'Ottonville, le long de la D154F. Ce tronçon mènera au talus du château d'eau où depuis quelques jours des travaux sont en cours. Là, le chemin grimpera à flanc de talus pour rejoindre enfin l'entrée du village et le trottoir déjà existant en contrebas..

Le chemin prend forme le long de la départementale et, depuis peu, des travaux sont en cours au niveau du talus du château d'eau...





## MOTS DES ASSOCIATIONS

### APEOR

L'APEOR (Association des Parents d'Élèves d'Ottonville-Ricrange) vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ! Nous remercions toutes les personnes œuvrant à la bonne tenue de nos manifestations, ainsi que tous les habitants pour leur présence.

Les bénéfices récoltés permettent aux enfants du village de profiter de sorties, goûters, animations... tout au long de l'année, par le biais de l'association.

Passez un joyeux Noël et une bonne année 2023 !



Toute l'équipe de l'APEOR.



LA MJC, qui va se mettre en sommeil prochainement, vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE** de la part de l'Association Foncière



### MOT DE LA CHORALE

Toujours fidèle au poste la chorale maintient les traditions !

- ◆ Animation des différentes messes, nous avons la chance d'avoir deux organistes, Mme Cathy Gaspard et Mr Joseph Anthoine.
- ◆ Participation à l'interchorale sous la direction de M. Martial Schmit originaire de Velving au profit de diverses associations, le 10 décembre le concert qui a eu lieu à Téterchen était au profit de l'association « Le chemin de Léo ».
- ◆ Soutien aux différentes chorales du prieuré
- ◆ Après deux années un peu difficile, les rois mages seront de retour le **07 Janvier 2023** !

Nous sommes toujours à la recherche de choristes alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.

Merci à vous pour votre soutien et votre accueil. Tous les choristes et organistes se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2023 et continuent à prendre soin de vous !

Composition du bureau : Président, Denis Diedrich ; Secrétaire, Karine Diedrich ; Trésorière, Laetitia Aparicio ; Assesseurs, Alyson Aparicio, José Aparicio, Ernest Golabek, Joseph Kremer, Gilbert Weber.

*Denis Diedrich, président*



# CONSEIL DE FABRIQUE

## Rétrospective :

2022 a connu une programmation foisonnante :

- Pendant le Carême, marché solidaire en lien avec *Artisans du monde* pour soutenir les petits paysans des pays en voie de développement.
- La réfection intérieure et extérieure du presbytère, salle de réunion comprise. Durant 6 mois, Denis Diedrich et Joseph Kremer les deux maîtres-d'œuvre épaulés par Pierrette Ernzerhof, Josy Zimmer, Martine Becker, Pascal et Joël Diedrich, Aurélie Lechner, Patrick Stauder, Laetitia Apparicio, Ernest Golabeck, Yvonne Kremer, Fabien Bournonville et Michel Isler ont mis tout leur temps libre, leurs compétences bénévolement au service de cette rénovation.



L'équipe des bénévoles posant devant le presbytère remis à neuf ; dans les mains de Pierrette, le parchemin suspendu à l'intérieur du presbytère pour ne pas oublier les efforts fournis.

- La fête des récoltes début septembre :



Apiculteur, jardinier et maraicher posent devant leurs récoltes

- Le Beaujolais Nouveau en novembre : 89 plateaux- repas commandés, bénéfice : 623€
- La mise en place d'un panneau d'information au fond de l'église.

Pour info : cette année, le montant de la collecte des enveloppes pour le chauffage et l'entretien de l'église s'élève à 2175€. Merci pour votre générosité.

## À ... Venir

- Le changement des «grille- pains» et des luminaires à la chapelle de Ricrange : ils sont vétustes et consomment beaucoup trop d'électricité. (Nous nous en serions bien passés)
- La fête de Saint Paul apôtre patron de l'église d'Ottonville : samedi 21 janvier. Après la messe de 18H, le conseil de fabrique offrira le pot de l'amitié.
- Etc...Etc...D'autres idées seront réalisées.

*Au service de la paroisse avec votre participation :*

*le Conseil de Fabrique*



## INFORMATIONS

### MAISON DE LA PARENTALITÉ

La Maison de la Parentalité se renouvelle encore et toujours. Depuis quelques mois, une nouvelle tranche d'âge, celle des **7-12 ans**, peut désormais être accueillie dans ses locaux. Enfants/parents/grands-parents sont ainsi les bienvenus pour profiter d'un moment de jeu, propice aux partages et aux discussions.

Pour rappel, la Maison de la Parentalité est une structure gratuite d'accueil, de ressources et de renseignements. Tout y est confidentiel, fait en liberté et en bienveillance. Sont proposés :

- Les LAEP (lieux d'accueil Enfants, Parents et grands-parents) sont libres d'accès pour les familles accompagnées de leurs enfants âgés **de 0 à 6 ans**. Des jeux variés ainsi qu'une bibliothèque sont mis à disposition par l'association pour faciliter les échanges et les rencontres. Ces lieux d'accueil se trouvent à Boulay, Falck et Piblangé. N'hésitez pas ! Les horaires sont disponibles sur la page Facebook de l'association.
- Bien d'autres services sont proposés (ateliers, Consultations Jeune Consommateur...), pour de plus amples renseignements, contacter la 3<sup>e</sup> adjointe ou directement la structure d'accueil au : **09 62 58 36 02** ; par mail [maisondemaparentalite@cchpb.net](mailto:maisondemaparentalite@cchpb.net) ou via Facebook.

### CAMPAGNE DE RECENSEMENT- INSEE 2022



Le prochain recensement de la population aura lieu de la mi-janvier à la mi-février 2023 (du **19 janvier au 18 février**). Ce recensement est obligatoire. Un agent recenseur, en la personne de Madame Magali Tutin, assurera le porte à porte. Un courrier explicatif sera déposé début janvier dans toutes les boîtes aux lettres. Afin de faciliter la tâche de l'agent recenseur, merci de vérifier que vos noms/prénoms/numéro apparaissent bien de façon lisible sur vos boîtes aux lettres. Merci aussi de l'accueillir avec courtoisie et amabilité...

Sachez que la possibilité de répondre par internet existe est qu'elle est à privilégier. D'autres renseignements sont disponibles sur le site internet.

### RAMASSAGE DES CONTENEURS POUBELLES


Le ramassage des conteneurs poubelles se faisant le lundi matin, il est vivement conseillé de sortir vos conteneurs le dimanche soir puis de procéder à leur enlèvement le jour même du ramassage afin de libérer trottoirs et voies de circulation. Pensez aussi à tourner vos poubelles poignées vers la route, afin de faciliter le travail des agents. De petits gestes qui participent au mieux vivre ensemble !

### BOIS D'AFFOUAGE

Le prix du stère restera fixé à **12€** pour la prochaine campagne d'affouage hiver 2022/23. Les lots devraient être attribués vers le mois de février ou mars. Les personnes qui ont rempli un formulaire seront informées en temps utile.

### VANDALISME

#### Aussitôt posés, aussitôt enlevés

 Des détériorations ont été perpétrées dans l'atelier communal dans la nuit du **4 au 5 décembre** entraînant des réparations importantes. Des câbles électriques ont été arrachés des murs peu après leur installation. Ces comportements de vandalisme sont inadmissibles et doivent être punis. Plainte a été déposée. Toutes informations utiles pour trouver les coupables sont les bienvenues. Discretion assurée...

### ILLUMINATIONS DE NOEL

Vous avez dû remarquer qu'en cette fin d'année 2022, les illuminations qui ornaient par le passé nos rues, ont disparu. Ce choix s'explique par la conjoncture actuelle qui impose la sobriété à l'ensemble des citoyens mais aussi aux municipalités. Une économie de 1200€ ( frais incombant à la mise en place et au décrochage ) a d'ores et déjà été réalisée.

### ARTISANS ET PRODUCTEURS LOCAUX

*SI VOUS DÉSIREZ FAIRE PUBLIER UN ARTICLE DANS LE PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL MERCI DE NOUS CONTACTER EN MENTIONNANT VOS NOMS, ACTIVITÉS ET N° DE TÉLÉPHONE.*



## ENTRETIEN DES TROTTOIRS



Il est de l'obligation de chaque habitant d'entretenir le trottoir se trouvant devant sa maison. Qui dit entretien dit bien sûr balayage mais aussi enlèvement des adventices... et déblaiement de la neige en hiver.

Merci aussi de penser à nettoyer régulièrement les abords de la route sur lesquels pourraient être propulsés graviers ou gravillons se trouvant au préalable sur les allées de garage.

## ÉTRANGETÉ

Dans le jardin d'un de nos administrés, une tomate d'un aspect étrange a été récoltée aux environs de la Toussaint...Remarquons au passage le moment tardif de la récolte qui en dit long sur le changement de climat qui se manifeste ces dernières années...

Si la forme est rarissime et laisse perplexe, il n'en demeure pas moins que cette tomate était - paraît-il - succulente...

*Une monstruosité d'Halloween ?*



## GOODIES & BOITES SOS

Vous avez trouvé dans vos boîtes aux lettres, en même temps que ce bulletin, un stylo estampillé «Commune d'Ottonville-Ricrange». C'est un petit cadeau de votre municipalité. Les plus anciens ont aussi reçu une boîte Lions SOS dont l'utilité a été expliquée dans ce bulletin.

## COLLECTE DES DÉCHETS

### Un premier bilan positif et des changements à venir

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, l'ensemble du territoire de la CCHPB a étendu ses consignes de tri. Désormais, tous les emballages se trient qu'ils soient en plastique, en métal, en carton ou en papier. Ainsi, barquettes en polystyrène ou en aluminium, sacs, sachets, filets, films, tubes, poches, pots de yaourt, pots de crème, pots de cosmétiques... sont à jeter dans les sacs orange.

Sacs orange, qui, vous le savez, auront cependant vocation à disparaître au cours de l'année 2023 et seront alors remplacés par des **bornes jaunes** dans lesquelles vous irez **déposer en vrac** les emballages listés ci-dessus.

Le premier bilan après plus de 6 mois de collecte étendue est positif. Le tri s'est amélioré dans les sacs orange : il y a moins d'erreurs de tri, donc il y a moins de sacs partant directement vers l'enfouissement. C'est une bonne nouvelle et c'est très encourageant. La population semble se prêter de bonne grâce à ces nouvelles pratiques de collecte et les bornes bleues sont désormais devenues une habitude pour un grand nombre d'habitants. Un grand merci à tous.

#### Memento de tri :

- ◆ Si c'est un emballage, je le dépose dans le sac orange ou, plus tard, dans la borne jaune.
- ◆ Il est inutile de laver les emballages
- ◆ Je n'emboîte pas les différents emballages pour faciliter leur tri
- ◆ J'aplatis les petits emballages, les bouteilles et les briques alimentaires.
- ◆ Je dépose désormais en vrac les papiers, les cartonnettes et les petits cartons dans les bornes bleues.



# ARTICLES

## LES BUNKERS, vestiges d'un passé guerrier

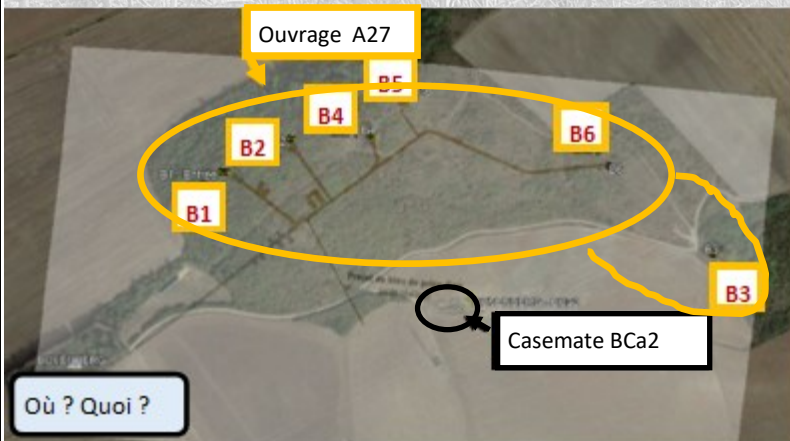
En vous promenant sur le ban de la commune, vous avez sans doute déjà remarqué quelques ouvrages en béton armé qui se dressent soudain devant vous en forêt, en bord de route ou même dans les champs... Ces ouvrages que l'on appelle des «bunkers» ou «blockhaus» font partie de la ligne Maginot.

### Un peu d'histoire : qu'est-ce que la Ligne Maginot ?

Dès 1922, André Maginot, alors ministre de la guerre, entreprit de renforcer les défenses françaises aux frontières pour éviter de revivre les échecs de la Première Guerre mondiale. Il fit donc ériger des fortifications. En 1929, à la demande de l'état-major, la construction - qui nécessita dix ans - de ce que l'on appelle la ligne Maginot débuta. La ligne s'étendait de façon discontinue sur toute la frontière est de la France, de Dunkerque à Nice (voir image ci-contre). Réputée infranchissable, elle devait permettre à l'armée française de mobiliser toutes ses troupes. Hormis une ligne quasi continue de barbelés, elle est composée de différents éléments de défense : murs de béton, blindages, rails antichars, postes d'observation, ouvrages d'artillerie et d'infanterie, fortifications, abris, blockhaus... Intéressons-nous plus particulièrement à l'un de ces ouvrages fortifiés : celui du Bovenberg.



### Le «Bovenberg» :



Il est situé à la limite des communes d'Ottonville et d'Eblange, sur la cote 295 appelée «Bovenberg». Construit à partir de 1931, il est formé d'une **casemate d'artillerie** et d'un **ouvrage d'infanterie** portant respectivement les indicatifs BCa2 et A27. La casemate d'artillerie comptait 25 artilleurs. L'ouvrage d'infanterie, formé de 6 blocs de combat (**B1 à B6**), avait été quant à lui, prévu pour accueillir 228 hommes et 7 officiers. Les projets initiaux prévoyaient un ouvrage d'artillerie à 18 blocs ! Aujourd'hui, l'ensemble, complètement

à l'abandon, est interdit au public. La devise de l'ouvrage, gravée sur son insigne, est «Nil mirari» qui signifie :

«ne s'étonner de rien, n'être surpris par rien ».

Ci-contre : Le bloc 3 de l'ouvrage d'artillerie et la casemate d'artillerie →





## DES CASTORS À OTTONVILLE

Des castors - dont le nombre reste à déterminer - ont élu domicile dans notre village depuis quelques semaines. Le long de la Scheiderbach qui coule le long de la rue de Guérange, en direction de Téterchen, des preuves de leur présence ont été repérées... Des arbres ont été rongés de façon très caractéristique et des traces ont aussi été observées sur les berges du ruisseau ( voir photos ci-dessous) :

En 2011, des castors avaient déjà été repérés entre Berviller, Merten et Dalem puis vers Boulay. Depuis quelques années, quelques castors avaient aussi été remarqués vers Eblange. Sont-ce les mêmes castors ou un autre groupe ? Quoiqu'il en soit *castor fiber* (le castor européen) est une espèce protégée et il est interdit de le chasser ou de lui faire du mal. Si vous espérez l'apercevoir, armez-vous de courage et de patience car cet animal est très discret.



### Pourquoi les castors rongent-ils les arbres ?

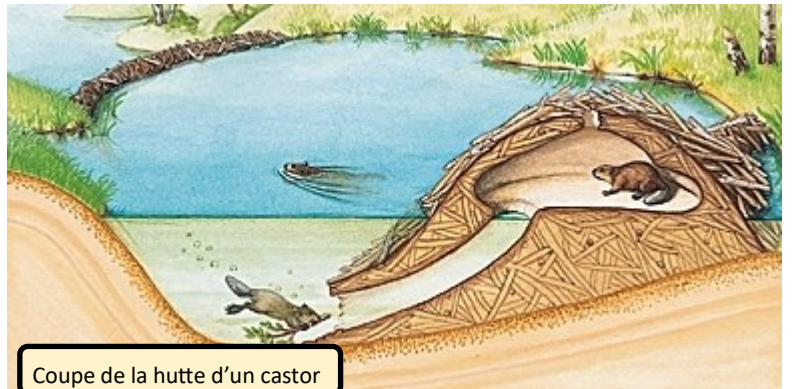
Tout simplement parce qu'ils s'en nourrissent ! Ce sont des rongeurs végétariens et en hiver, quand les plantes, les tubercules et les jeunes végétaux se font rares, ils se dirigent vers les arbres (essentiellement le saule, le tremble, le bouleau et l'aulne car leur bois est tendre) dont ils vont manger l'écorce. Comme ils ne savent pas grimper, ils vont donc abattre l'arbre pour accéder à toute l'écorce. Une fois écorcées, les branches vont alors leur servir à la construction des barrages et de leur hutte où ils vont vivre bien à l'abri des renards qui sont leur principal prédateur en France.



Des arbres rongés et abattus et des traces laissées sur les berges par les pattes et les larges queues : les castors sont bien là!



Un arbre commence à être attaqué par les castors...



Coupe de la hutte d'un castor

### Comment les castors coupent-ils les arbres ?

Ces animaux semi-aquatiques sont dotés de grandes et fortes canines arquées dont la croissance est continue. Ces incisives sont recouvertes d'un émail orange vif bien plus dur que le reste de la dent. Pour les entretenir, le castor les frotte très souvent les unes contre les autres.



### A quoi ressemble le castor ? Quelles caractéristiques ?



C'est le plus gros rongeur aquatique d'Europe. Il travaille essentiellement la nuit ! Il a une fourrure brun foncé à gris-noir, une large queue plate qui lui sert de gouvernail et des pattes postérieures palmées. Il peut mesurer de 1m jusqu'à 1m30 (queue comprise). Son territoire s'étend entre 1km et 3km de cours d'eau. Son espérance de vie est assez courte dans la nature : il ne vit en moyenne que 8 ans.



## **RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AOÛT 2022 EN SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE**

Étaient présents : Mesdames Christelle KURLIKOWSKY, Mireille LENHARD, Fabienne TUTIN, et Messieurs : BECKERICH Jacky, DEMMER Gérard, MULLER Martin, SCHNEIDER Lionel et SIMON Gérard.  
Étaient absents excusés : , Carine ZANNIER (pouvoir donné à DEMMER Gérard) et Jérémy HESTROFFER.  
Secrétaire de séance : Laetitia JEDAR.

### **Point 1 : Travaux sylvicoles (investissement)**

La réalisation de travaux sylvicoles ( ouverture de cloisonnements et dégagement manuel ) est proposée par M. le Maire sur proposition de l'ONF dans les parcelles en régénération 16a et 17a. Le montant des travaux s'élève à 17 220€ TTC. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

### **Point 2 : Modifications budgétaires**

Suite à l'acceptation des travaux sylvicoles prévus prochainement, il est nécessaire de procéder à une modification budgétaire. Il est ainsi proposé, dans la section investissement :

Opération 90 (Chemin de vie), compte 2313 : -17220€

Opération 71 (Forêt communale), compte 2117 : +17220€

La modification est acceptée à l'unanimité des membres présents.

### **Point 3 : Chemin de Vie. Acquisition de nouvelles parcelles et modification du tracé**

.Pour obtenir la convention de passage sur le domaine public le long de la route départementale, l'UTT a imposé la mise en place des glissières de sécurité pour la protection des usagers du chemin de vie. Il est apparu que cette modification augmenterait le risque d'accidents de circulation entre les véhicules empruntant cette RD ( croisement difficile entre les poids lourds/tracteurs et les automobiles). La proposition de Monsieur le Maire est de déplacer le chemin et d'acquérir pour partie des parcelles sur le domaine privé. Après délibération, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à modifier le tracé du chemin de vie, à mandater un géomètre pour cadastrer les parcelles nécessaires au nouveau tracé, à signer l'acte de vente de ces parcelles auprès de Maître MAZE-RAND, notaire à Creutzwald au prix de 6 000€ l'hectare et d'inscrire ces nouvelles dépenses au BP 2022, opération Chemin de Vie.

### **Point 4 : Convention relative au rattachement d'ouvrages de renforcement du réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable entre les Communes de Deting, Ottonville, Boulay-Moselle et GRDF**

Après lecture du projet de convention, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention relative au rattachement d'ouvrages de renforcement du réseau favorisant l'injection de gaz renouvelable entre les Communes de Deting, Ottonville, Boulay-Moselle et GRDF.

### **Point 5 : Délibération relative à l'harmonisation du temps de travail (1607h)**

À compter du 01/01/2022, le décompte du temps de travail des agents publics est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être effectuées.

### **Point 6 : Suppression et création de poste : modification du temps de travail de l'agent d'entretien**

Le Maire propose la suppression de l'emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet à raison de 6,7h hebdomadaires, au service entretien des bâtiments publics ET la création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps non complet à raison de 7,55 heures hebdomadaires relevant de la catégorie C au service entretien des bâtiments publics à compter du 01/09/2022. Après en avoir délibéré, le Conseil autorise à l'unanimité des membres présents, le Maire à adopter la proposition, à autoriser l'adjoint technique territorial à effectuer des heures complémentaires pour l'entretien de la salle communale lorsque celle-ci est louée, et à d'inscrire au budget les crédits correspondants.

### **Point 7 : Délibération confiant au CDGFPT de la Moselle la mission de médiateur en engageant la Collectivité dans le processus de Médiation Préalable Obligatoire (MPO)**

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de donner habilitation au Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Moselle à exercer la mission de médiateur et d'engager la collectivité dans le processus de médiation préalable obligatoire ; d'autoriser le Maire à signer la convention d'expérimentation d'une médiation préalable obligatoire, jointe en annexe ; et de prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au financement de cette mission.

### **Points Divers :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les devis initiaux de la charpente et de la toiture de l'atelier municipal ont augmenté et que le montant final est d'environ 25 000€.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h.

## **RÉSUMÉ DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DÉCEMBRE 2022 EN SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE**

### **Point 1 : Travaux forestiers**

Les devis n'ayant pas été fournis pour les travaux forestiers, ce point sera délibéré lors du prochain conseil municipal.

### **Point 2 : Bois d'affouage**

Le Conseil décide de laisser le stère de bois d'affouage à 12€ le stère. Les garants désignés parmi les affouagistes pour garantir l'exploitation des bois délivrés sur pied sont Fabienne Tutin, Michel Cadra et Dominique Habran.

### **Point 3 : Modifications budgétaires**

Après avoir entendu les explications du Maire, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter les modifications budgétaires proposées.

#### **INVESTISSEMENT :**

DEPENSES :     Compte 2315 (chap. 040), opération 70 ATELIER MUNICIPAL : +3 998,44€  
                  Compte 21568 (chap. 040), opération 77 SECURISATION : +5 261,18€  
                  Compte 2313 (chap. 040), opération 90 CHEMIN DE VIE : + 2 046,54€  
                  Compte 2158 (chap. 040), opération 91 CHAUFFERIE : + 3 121,55€

RECETTES :     Compte 021 (virement de la section de fonctionnement) : +14 427,71€

#### **FONCTIONNEMENT :**

DEPENSES :     Compte 022 (dépenses imprévues) : -510,77€  
                  Compte 023 (virement à la section d'investissement) : + 14 427,71€  
                  Compte 66111 (intérêts des emprunts) : +510,77€

#### **RECETTES :**

                  Compte 722 (chap. 042) TRAVAUX EN REGIE : + 14 427,71€

### **Point 4 : Certificat Administratif de virement de crédit du 16/09**

Afin de régler les dépenses de TVA liées à la vente de terrains à la SARL VALERY en 2021, des opérations comptables ont été effectuées, à l'appui d'un certificat administratif, transmis au comptable du trésor public en date du 16/09/2022. Les écritures sont les suivantes : Autorisation de virement de crédit du compte 020 « dépenses imprévues » au chapitre 21- compte 2111 « terrains nus » pour un montant de 7 300€. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de ces écritures budgétaires.

### **Point 5 : Chemin de Vie : acquisition de nouvelles parcelles**

Pour faire suite à sa délibération du 19 août 2022, après division parcellaire par le géomètre, le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à acquérir les parcelles suivantes :

- |                                                    |                                                  |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| o Section 9 N°259/0096 d'une superficie de 1a 14ca | o Section 11 N°219/0078 d'une superficie de 20ca |
| o Section 9 N°261/0100 d'une superficie de 90ca    | o Section 11 N°221/0077 d'une superficie de 43ca |
| o Section 9 N°263/0101 d'une superficie de 49ca    | o Section 11 N°223/0076 d'une superficie de 29ca |
| o Section 11 N°217/0079 d'une superficie de 11ca   | o Section 11 N°225/0075 d'une superficie de 74ca |



Et à signer les actes de vente de ces parcelles auprès de Maître MAZERAND, notaire à Creutzwald au prix de 6 000€ l'hectare. Enfin, à inscrire ces nouvelles dépenses au BP 2023, opération Chemin de Vie.

#### **Point 6 : création d'un poste d'agent recenseur**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents la création d'un emploi de contractuel en application de l'article 3 de la loi précitée, pour faire face à des besoins occasionnels ou saisonniers à raison : D'un emploi d'agent recenseur, contractuel, à temps non complet, pour la période allant de mi-janvier à mi-février. L'agent sera rémunéré de la manière suivante : 818€ net + 16,16 € brut pour chaque séance de formation.

#### **Point 7 : passage à la M57**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide d'adopter, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée.

#### **Point 8 : Modalité de réalisation des heures supplémentaires et complémentaires**

Lé délibération est reportée à la prochaine session du Conseil.

#### **Point 9 : Tarifs de location de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs de la salle des fêtes, tels que définis par délibération du 24/09/2018, à savoir : une demi-journée en semaine : 50.00€ ; une journée en semaine : 100.00€ ; un week-end : 200.00€. Pour faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, le Conseil Municipal DECIDE de revoir les prix de location de la salle communale. Le Conseil Municipal DECIDE également d'inclure dans les tarifs de location de la salle des fêtes, le nettoyage de la salle (lavage des sols et des sanitaires) qui sera automatiquement effectué par l'agent d'entretien en heures complémentaires. Les nouveaux tarifs seront les suivants : une demi-journée en semaine : 130.00€ ; une journée en semaine : 180.00€ ; un week-end : 300.00€. Le Conseil Municipal FIXE le montant de la caution à : 300.00€. De plus, il est précisé qu'un chèque d'acompte d'un montant égal à la moitié du montant total de la location sera demandé pour valider la location au moment de la signature du contrat. Le Conseil Municipal DECIDE également d'accorder 2 gratuités par an aux associations qui en feront la demande.

#### **Point 10 : Subventions voyage scolaire**

Suite au Conseil d'école du 21/10/2022, les 20 élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 partiront en classe de découverte à la Bresse entre le mardi 30 mai et le vendredi 2 juin 2023. Le coût par enfant est pour le moment d'environ 350€. Une participation de la Municipalité a été sollicitée lors de ce conseil d'école. Afin de réduire le coût par élève, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité de prendre en charge le coût du transport au vu du devis le moins disant.

#### **Point 10 : Divers**

Monsieur SCHNEIDER Lionel demande qu'un limiteur de bruits soit installé dans la salle des fêtes.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'augmentation du tarif de l'électricité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, à savoir : de 9, 455 c€/KWh à 35,456 c€/KWh pour l'éclairage public.

Le Conseil Municipal propose d'éteindre l'éclairage public la nuit. Monsieur le Maire informe le CM que pour se faire, des modifications aux points de livraison seront nécessaires pour installer des horloges astronomiques.

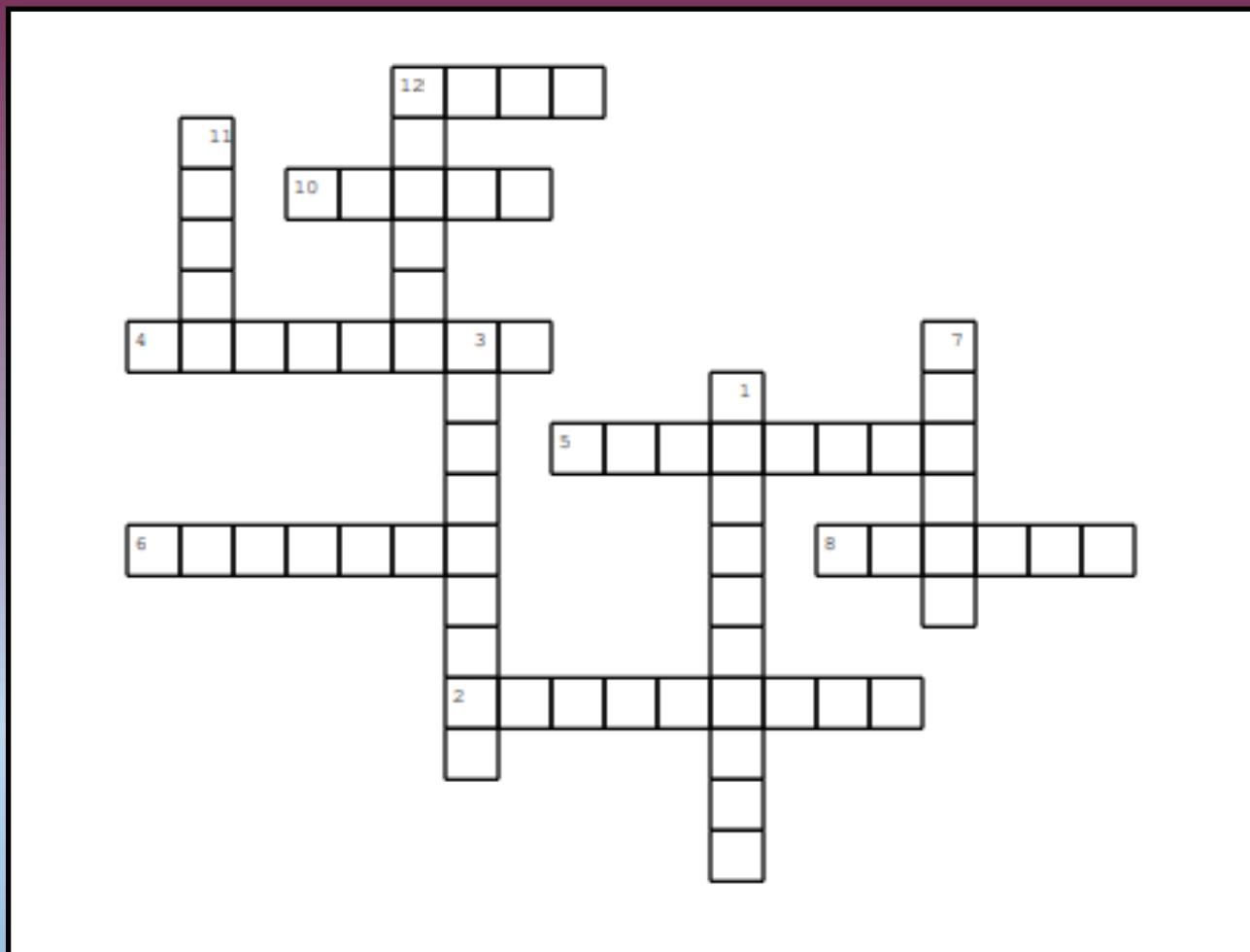
Pour faire des économies, les décorations de Noël ne seront pas installées cette année.

Madame Christelle KURLIKOWSKI informe le Conseil Municipal que Ricrange est souvent envahi d'odeurs nauséabondes remontant des égouts. Monsieur le Maire en prend note et contactera la Communauté de Communes à ce sujet.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h.



# MOTS FLECHÉS



## VERTICAL

1. Elles sont la source d'énergie qui alimente la nouvelle chaudière
3. Il est célébré le 11 novembre
7. "... de vie", il va relier Ottonville à Ricrange
9. Elle abrite l'enfant Jésus qui vient de naître et ses parents
11. Acronyme qui désigne l'association des parents d'élèves du village

## HORIZONTAL

2. Le prénom de notre doyenne
4. Il sert de moyen de transport au Père Noel
5. Il sécurise la zone autour de la citerne souple
6. Avec les fruits, ils sont bénis lors de la "fête de la récolte"
8. Le nom de notre abbé
10. Avec l'âne, il réchauffe l'enfant Jésus
12. L'âge en années que notre doyenne a fêté cette année

Horizontal : 2. Célestine ; 4. traineau ; 5. grillage ; 6. légumes ; 7. chemin ; 9. Crèche ; 11. APEOR.  
 Vertical : 1. plaquettes ; 3. armistice ; 8. Kaiser ; 10. bœuf ; 12. cent

**Bouclage : lundi 20 décembre 2022. Diffusion : 2022**

Les Échos d'Ottonville - Ricrange n° 31- août à décembre 2022

Édité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tél. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédactrice en chef : Carine Zannier. Journalistes : Carine Zannier - Denis Diedrich - Martine Becker. Crédits photo : Martine Becker - Cindy Sablon - Elodie Schneider - Gérard Simon - Fabienne Tutin - Carine Zannier.

Conception, maquette, impression : Mairie.

Tirage à 200 exemplaires.